Nations Unies ST/sg/ser.e/390



Distr.: Générale 30 avril 2001

Français

Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 16 avril 2001, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)

La Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui communiquer ci-joint, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements sur les objets spatiaux que les Émirats arabes unis ont lancés en octobre 2000 (voir annexe).

Annexe

Renseignements sur les objets spatiaux lancés par les Émirats arabes unis*

Nom de l'État qui effectue le lancement: Émirats arabes unis

Désignation de l'objet spatial: THURAYA 1

Date de lancement: 21 octobre 2000

Lieu de lancement: Effectué depuis la mer

Principaux paramètres de l'orbite:

Période nodale:1 436 minutesInclinaison:6 026 degrésApogée:35 802 kilomètresPérigée:35 770 kilomètres

Fonction générale de l'objet spatial: Services de télécommunications

mobiles par satellite

Autres renseignements: Objet placé en orbite géostationnaire à

44 degrés E

^{*} Les renseignements sont reproduits tels qu'ils ont été reçus.